

C.A. UNEF N° FAC

N° 4 - 1^{er} MARS 1974

73-74

UNEF Inform

UNEF - 1, rue de Provence - 75009 PARIS

Tél. 523-22-08
523-38-93

Édité par la Coopérative des Étudiants de France

UNEF-INFORM N°4

PUBLICATION BI - MENSUELLE D'INFORMATIONS SYNDICALES .

EDITE par le BUREAU NATIONAL de l'UNION NATIONAL des ETUDIANTS de FRANCE (UNEF)

UNEF siège national (provisoire) 1 rue de Provence 75009 PARIS

Téléphones : 523.38.93 & 523.22.08

DIRECTEUR - GERANT : René MAURICE

REDACTEUR EN CHEF : Pierre LUCIUS

SOMMAIRE

EDITORIAL

" Se battre pour des Victoires " Pierre LUCIUS

LUTTES

" Sit - In à REIMS le 20 Février " Henri TOFFOLI

" Les étudiants étrangers en France " Alain NICOLAS

INFORMATIONS

" Calendrier UNEF (8 fév - 5 Mars) "

" Bilan des Sit - In du 20 Février "

DOSSIER

" LES I.U.T. & T.S. " Alain GERARD

FEDERATIONS

" Le marche d'E.P.S. du 8 Mars à Paris " Michel NOUAILLES

BULLETIN DES ELUS

" Les élus UNEF contre la Pénurie " Etienne ANDREUX

L'UNEF DANS LA PRESSE

" Revue de presse du 20 - 28 Février "

" Communiqués du Bureau National "

FICHES TECHNIQUES

" Passez vos commandes de POLYS "

" Le stage National de Pâques " Nicole CHAMBON

" L'Abonnement à UNEF - INFORM "

EDITORIAL

"SE BATTRE POUR DES VICTOIRES"

par P. LUCIUS

Nous écrivions dans le dernier numéro notre volonté de barrer la route au projet de réforme de FONTANET. Le Collectif National, des 16 et 17 février a mis en lumière notre responsabilité dans cette bataille .

Chez les étudiants, personne d'autre que l'U.N.E.F. ne peut aujourd'hui se battre contre les mesures d'aggravations que contient le Plan Fontanet . Il en est de même pour tous les fronts de lutte que nous avons engagés, pénurie des universités ou budget étudiant. Les sit-in du 20 Février ont montré l'ampleur de cette responsabilité .

Ils prouvent que l'U.N.E.F. est capable en trois jours de mobilisation , de faire agir des étudiants de toutes les grandes villes de France sur une question aussi difficile que la Réforme Fontanet . Mais les limites que nous avons relevées restent importantes. D'abord le fait qu'un certain nombre de secteurs ayant engagé des luttes massives comme IUT, prépa ou les restaurants -Universitaires se trouvaient souvent absents des sit-in. D'autre part les revendications des sit-in se noyaient dans le mot d'ordre général " A bas la réforme Fontanet " .

La lutte entreprise avec la journée nationale de mobilisation du 28 février revêt un autre caractère . Il s'agit maintenant de permettre à chaque étudiant qu'il soit en Capes-Aggreg ou en IUT de voir ce qu'il va gagner à se battre contre la Réforme Fontanet . C'est un objectif ambitieux puisqu'il nécessite une réflexion et une action propres à chaque ville et en fin de compte une discussion dans chaque TD pour définir ce qui aujourd'hui paraît le plus nécessaire pour rester étudiant . Que ce soit en disant NON aux hausses de ticket de R.U. , en demandant des équivalences, en faisant reconnaître nos diplômes sur le marché du travail, nous obligerons FONTANET à revenir sur sa volonté de refuser systématiquement au pays les étudiants dont il a besoin, et aux étudiants les besoins qu'il leur faut pour effectuer de vraies études supérieures .

C'est le sens des propositions que nous faisons aux étudiants de CAPES-AGREG d'IUT, de Médecine, de Beaux-Arts, de Prépas, d'EPS etc... C'est le sens aussi de la bataille que nous engageons pour le paiement immédiat des bourses et la revalorisation de l'aide aux étudiants. Ainsi nous pourrions dire à FONTANET : " Non, on ne nous la referra pas deux fois ! "

Ces luttes nécessitent une participation de tous nos camarades, de tous les étudiants à la discussion et à l'action. Plus que jamais, par conséquent il nous faut inviter tous les étudiants à organiser la lutte à se syndiquer dans l'UNEF. Comme le disait René MAURICE au Collectif National du 16 et 17 Février l'adhésion, c'est la garantie de la lancée des luttes, l'adhésion c'est la garantie de la poursuite des luttes et de leur ampleur, l'adhésion c'est la garantie de la victoire des luttes par la progression de celles-ci. L'adhésion c'est la garantie que la lutte ne sera pas un feu de paille ! "

Plus que jamais donc il nous faut donc renforcer, renforcer encore nos comités notre syndicat, notamment dans le cadre de journées, de semaines de syndicalisation comme celle qui s'est tenue du 20 au 28 Février.

Plus que jamais il nous faut également utiliser toutes les forces du syndicat pour vaincre les difficultés que nous connaissons pour étudier.

En ce sens, le développement des luttes apporte une occasion nouvelle pour l'extension de nos services pour aider les étudiants. Rien ne sert de gagner sur les équivalences si, faute de polys, les étudiants redoublent leur deuxième année. En ce sens nos élus ont beaucoup à faire pour animer les luttes d'amphis comme pour intervenir et obtenir le développement de services d'UER ou d'Universités comme pour apporter le soutien des conseils aux luttes étudiantes.

En mettant toutes nos forces dans la lutte nous rendrons crédibles les espoirs que nous suscitons sur les revendications.

En ce sens, la journée nationale du 28 FEVRIER marque un pas nouveau dans le développement du mouvement étudiant. Mais il ne suffit plus maintenant de compter combien nous sommes en lutte. Il nous faut compter LES VICTOIRES que nous obtenons. C'est le meilleur moyen d'élargir et de faire aboutir le mouvement étudiant, de gagner sur les revendications étudiantes !

UNE LUTTE:

SIT-IN A REIMS

Au cours d'une conférence de presse, l'Association générale des étudiants de Reims a évoqué les problèmes de l'Université

REIMS. — L'Association générale des Etudiants de Reims (A.G.E.R. - U.N.E.F.) a tenu une conférence de presse, hier après-midi, à la salle du conseil de la Faculté des Sciences, afin de dresser le bilan de l'opération de boycott des restaurants universitaires et de faire un tour d'horizon sur la politique universitaire du gouvernement.

Henri Toffoli, le président de l'A.G.E.R. (qui était accompagné de plusieurs membres du bureau de l'Association), s'est d'abord félicité du succès remporté mardi par le mouvement de boycott lancé par l'U.N.E.F. en signe de protestation contre la perspective d'augmentation du prix du ticket dans les restaurants universitaires (perspective d'ailleurs démentie par le ministère de l'Education nationale).

A Reims, l'A.G.E.R. avait organisé un système de repas froids, servis pour 2 francs aux étudiants ayant suivi le mot d'ordre de boycott.

Environ un étudiant sur cinq a déjeuné au restaurant, mais tous les autres ne sont pas allés prendre leur repas avec les militants de l'U.N.E.F. qui avaient préparé sandwiches et œufs durs. Pour l'A.G.E.R., le bilan de l'action est positif, et le fait qu'une partie relativement importante des étudiants ait boudé les repas froids ne signifie pas qu'elle se soit désolidarisée de l'U.N.E.F.

« C'est la première fois depuis 1968, a déclaré le président de l'A.G.E.R., qu'un mot d'ordre national lancé par une organisation syndicale étudiante est suivi de cette façon. Et cela montre bien, a-t-il poursuivi, que l'U.N.E.F. est en train de redevenir un grand syndicat étudiant ».

Pour les organisateurs, la journée de mardi montre aussi que « les étudiants sont sensibles à la dégradation de leur pouvoir d'achat ». L'U.N.E.F. considère que la véritable solution serait d'augmenter le nombre des bénéficiaires de bourses, et de leur verser un quatrième trimestre chaque année, de manière à ce que certains ne soient plus obligés d'avoir un travail salarié pendant les congés universitaires, ou'ils puissent ainsi continuer à étudier, et puissent jouir d'un mois de repos nécessaire.

Les responsables de l'A.G.E.R. ont aussi insisté sur l'insuffisance du budget des U.E.R. Selon leurs déclarations, la Faculté des Sciences serait contrainte à fermer ses portes en novembre si des crédits supplémentaires ne lui étaient pas accordés.

L'U.N.E.F. considère que « cette asphyxie financière des U.E.R. risque de mener au démantèlement de l'université ». Par ail-

leurs, elle lutte contre le projet de réforme du second cycle, projet dans lequel elle voit « une grande offensive contre l'Université ».

Le président de l'A.G.E.R. a précisé que ce projet, dû à M. Joseph Fontanet, « vise à généraliser le numerus clausus au début du second cycle, à orienter le maximum d'étudiants vers les filières d'enseignement court, et à établir une concurrence entre les universités », concurrence contre laquelle l'U.N.E.F. s'élève « dans le contexte actuel de pénurie ».

Henri Toffoli pense qu'il faudra arriver à instaurer une autre politique de l'Université, et « partir d'une réflexion commune pour organiser des études supérieures préparant vraiment à un métier ».

En guise de conclusion, le président de l'A.G.E.R. a déclaré que « l'U.N.E.F. entre maintenant dans une phase d'accroissement des luttes, malgré les pressions qui peuvent être exercées sur les responsables de notre syndicat dans certains établissements universitaires de Reims ».

Admission en 1974
à l'école nationale
technique des mines
d'Alès

L'école forme des ingénieurs diplômés pour les travaux publics, l'industrie routière, le bâtiment, les travaux souterrains, la recherche et l'exploitation des substances minérales, l'industrie de fabrication des matériaux ; elle forme aussi des ingénieurs des Travaux publics de l'Etat (Service des Mines).

L'écrit du concours se déroulera les 9 et 10 mai. Le niveau des épreuves est celui de la première année des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques ; le détail du programme, qui peut être demandé à l'école, est conçu pour être également accessible aux étudiants préparant les DUES de mathématiques-physique et physique-chimie ou le DEUG - A. Les dossiers doivent parvenir avant le 17 avril à l'Ecole (6, avenue de Clavières - 30107 - Alès) à laquelle tous renseignements peuvent être demandés.

Un passage à niveau avec 41
quintants rouges. Arrêtez-vous
immédiatement, le train passe
dans moins de 20 secondes.

" L'UNION " du 7 février 1974 .

" Nous étions une trentaine en sit-in devant le rectorat de REIMS le mercredi 20 février . Or le lundi 18 était jour de congé mobile et les classes prépas, IUT et EPS étaient en vacances .

Aussi la préparation du sit-in s'est-elle centrée sur les amphis de lettres et de sciences .

Une assemblée générale d'une cinquantaine d'étudiants se tient en lettres et reconnaît la nécessité de la mobilisation et le rôle moteur du syndicat . De même une assemblée générale en Sciences de 200 personnes sur les problèmes du budget débouche très vite sur la Réforme Fontanet.

Cependant ces assemblées générales n'appellent pas clairement au sit-in du 20 février dont l'importance en tant qu'échéance de lutte est mal comprise par nos camarades et les étudiants .

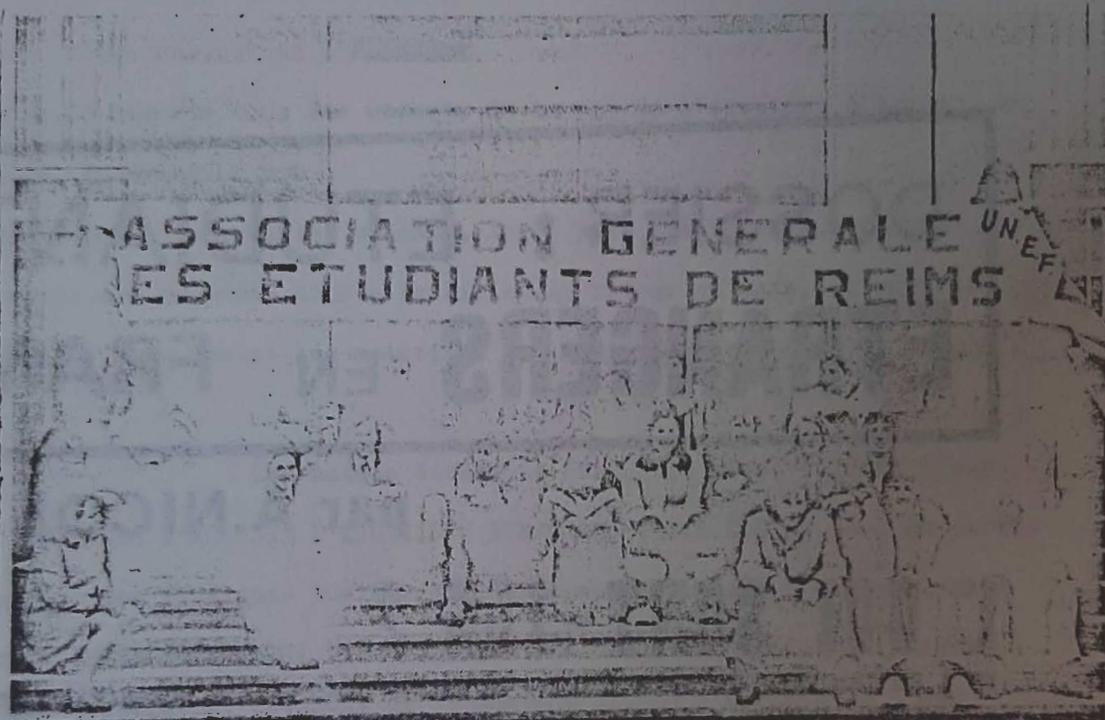
Cependant la réunion des camarades présents au sit-in confirme l'importance de celui-ci : En effet le sit-in a permis :

- 1°) de mobiliser nos camarades
- 2°) de crever le " mur du silence " chez les étudiants sur la Réforme FONTANET

.../...

" L'UNION DU 21/02/74 "

Une délégation d'étudiants a été reçue hier après-midi, au rectorat de l'académie de Reims



Dans le cadre d'un mouvement organisé sur le plan national, quelque trente étudiants se sont retrouvés, hier, à 15 heures, devant le Rectorat de l'Académie de Reims pour protester notamment contre certaines dispositions de « la réforme Fontanet » et également

s'élever contre l'augmentation des tickets de restaurants universitaires.

Une délégation, comprenant huit représentants de l'Association générale des étudiants de Reims — U.N.E.F. — fut reçue par Mme

Charles, chef de cabinet, à laquelle elle a remis une lettre rappelant les revendications actuelles des étudiants.

Au terme de l'entrevue, qui n'aura duré que quelques minutes, les manifestants se sont séparés dans le plus grand calme.

Ainsi nos camarades ont fait l'expérience des interventions en amphis et en T.D. et sur cette base se prépare la journée du 28 Février .
Cela se traduit par 12 adhésions réalisées depuis le 18 février, en sciences et 2 en lettres en une journée . Ainsi est prévue pour le 26 février une réunion d'informations à l'appel de l'A.G.E.R. - U.N.E.F. .
Enfin la rentrée d'I.U.T. - T.S. et de Prépas apporte des forces nouvelles à notre mouvement .
Le 27 février le bureau d'AGER achèvera en réunion extraordinaire les détails du déroulement de la journée du 28 février .

Henri TOFOLI

Président de l'Association Générale
des Etudiants de Reims .

Nous nous proposons de permettre, par une rubrique internationale, l'information nécessaire à la lutte que nous menons avec nos camarades étrangers ou en solidarité avec les peuples en lutte pour leur indépendance . Nous commençons dans ce numéro une série d'articles sur la situation des étudiants étrangers en France et les propositions de l'U.N.E.F.

DOSSIER : ÉTUDIANTS ETRANGERS EN FRANCE

par A. NICOLAS

1° QUI SONT-ILS ?

1°) Au 1er Mars 1973, le Centre National des Oeuvres Universitaires recensait :

Nombre total de bénéficiaires des Oeuvres :	609.275
Etudiants Français (y compris les DOM)	556.939
Etudiants Etrangers (sauf OCAU)	43.137
Etudiants OCAU	9.199

Ce qui appelle quelques précisions notamment quant au statut des Etudiants étrangers en France (E.E.F.) .

2°) STATUT - OFFICES d'ACCUEIL : Les étudiants étrangers en France sont " gérés " par deux services .

Les étudiants originaires des anciennes colonies françaises (sauf l'Afrique du

.../...

Nord et le Viet-Nam) et des territoires d'outre-mer (Réunion, Afars et Issas, Polynésie etc ...) , sont pris en charge par l'OFFICE DE COOPERATION et d'ACCUEIL UNIVERSITAIRE (O.C.A.U.) , qui dépend à la fois du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Education Nationale .

Il est présidé par le tristement célèbre JACQUES FOCCART et on considère qu'il relève surtout de l'ALGERIE

L'O.C.A.U. régit tous les aspects de la vie de l'étudiant étranger en France, boursier ou non .

C'est lui qui accueille, oriente, loge, paie les bourses, contrôle la réussite des examens, achète le billet de retour au pays, et surtout surveille étroitement les activités de l'étudiant africain en France .

Les autres étudiants étrangers sont " gérés " par les SERVICES D'ACCUEIL D'ETUDIANTS ETRANGERS (S.A.E.E.) dont en particulier les étudiants tunisiens et Marocains, " gérés " conjointement par le BUREAU d'ACCUEIL DES ETUDIANTS TUNISIENS ET MAROCAINS (BAETM) et les vietnamiens relevant de l'INSTITUT FRANCO - VIETNAMIEN (IFV) .

2° E.E.F. VN STATUT DEMOCRATIQUE

Il s'agit de donner aux étudiants étrangers en France un véritable statut démocratique garantissant l'égalité avec les étudiants français mais faisant également place à des droits spécifiques.

En 1971 un plan d'urgence fut adopté sur proposition de la F.R.U.F., par le Comité de Défense des Etudiants Etrangers en France (C.D.E.E.F.) qui déboucha fin 1972 début 1973 sur un projet de statut dont voici les extraits principaux :

Article 2

Conditions d'études.

- §1 On procèdera à une réglementation du système des équivalences de diplômes en généralisant les conventions entre le gouvernement français et les gouvernements concernés.
- §2 Il sera créé des structures adéquates, intégrées à l'enseignement supérieur, permettant aux étudiants étrangers de parfaire leur connaissance de la langue française (cette connaissance étant une condition nécessaire à l'inscription).
- §3 Le gouvernement et les autorités universitaires auront la responsabilité des stages d'études obligatoires ; la réglementation de ces stages, visant à protéger les étudiants étrangers contre les abus ou discriminations, sera fixée avec la participation des organisations syndicales intéressées.
- §4 on généralisera le système d'inscriptions dérogatoires pour les étudiants étrangers s'inscrivant en dehors des délais, pour peu qu'ils arrivent de leur pays d'origine.

Article 3

Les conditions seront créées pour la suppression de l'exercice du travail salarié non déclaré, ou sous rémunéré.

- §1 Les étudiants étrangers qui en auront besoin recevront une allocation d'études.
- §2 Cette allocation d'études sera attribuée par une commission paritaire composée prenant nécessairement des représentants des organisations représentatives des étudiants français et étrangers.

Article 4

Vie à l'Université.

- §1 comme les étudiants français, les étudiants étrangers participent à tous les aspects de la vie universitaire.
- §2 Ils pourront participer à la gestion des universités, être candidats aux élections universitaires aux côtés des étudiants français sur la liste de leur choix, pendant tout le temps de leur scolarité.

Article 6

Séjour et logement.

- §1 Etudiants et étrangers auront accès aux résidences universitaires en fonction des critères sociaux
- §2 On admettra en résidence Universitaire tous ceux qui ne pourraient poursuivre leurs études sans le logement social.
- §3 On abandonnera le système de l'attribution automatique des chambres en cité Universitaire aux boursiers.
- §4 Les critères sociaux d'admission aux résidences Universitaires seront déterminés avec la participation des associations syndicales représentatives d'étudiants en résidence, et les organisations équivalentes représentatives des étudiants étrangers en France.

Article 7

- §1 On procédera à l'abandon de toute restriction à l'admission en résidence Universitaire des étudiants étrangers y ayant droit (contingentement).
- §2 On augmentera la capacité d'accueil, notamment par la construction, ou l'extension de maisons nationales inexistantes ou insuffisantes.

Article 8

- §1 L'égalité des droits entre étudiants français et étrangers en matière de logement sera garantie.
- §2 On procédera au rattachement aux CROUS des foyers et fondations privés ou publics ; Dans le même temps, toute tentative de privatisation sera bien sûr abandonnée.
- §3 On étendra le système d'admission, réadmission par commission, et la participation étudiante à tous les services et offices d'accueil.
- §4 Les différents services seront fondus en un service unique des étudiants étrangers, ne dépendant que de l'Education Nationale.
- §5 L'O.C.A.U. sera supprimé.

Article 10

On procédera à une extension des droits sociaux des étudiants étrangers.

- §1 En ce qui concerne le bénéfice des Oeuvres Universitaires :
 - 1) en fonction de l'âge, on étendra les dérogations pour les étudiants ayant été tardivement scolarisés.
 - 2) En fonction des études, il sera procédé de même, notamment pour les stagiaires.
 - 3) Une commission de même style que pour les admissions en résidence universitaire fixera et publiera des critères, et examinera les demandes de dérogation.
- §2 Des principes identiques seront appliqués au système de la sécurité sociale étudiante.
- §3 Tous les étudiants étrangers en France pourront bénéficier de la sécurité sociale.
- §4 Les familles des étudiants étrangers en France pourront bénéficier de la sécurité sociale.
- §5 L'accès sans distinction, aux services d'aide du CROUS (F.S.U.), S.L.E.E.) sera assuré
- §6 Aucune clause de non-réciprocité ne pourra être invoquée pour restreindre l'application de cette disposition.

CALENDRIER U.N.E.F.

8 - 9 - 10 Février

Congrès de l'U.N.C.A.L.

René MAURICE apporte le salut du mouvement étudiant aux lycéens qui se mobilisent contre le Plan FONTANET .

Mercredi 13 Février

Conférence de presse de l'U.N.E.F.

Après les premières lattes engagées (prépa, IUT, restau-U) René MAURICE , Président de l'U.N.E.F. annonce à la presse les mesures envisagées pour faire aboutir ces actions et pour mettre en échec le Plan FONTANET .

16 et 17 Février

Le Collectif National de l'U.N.E.F. réuni à Jussieu décide d'appeler les étudiants en Sit-In le 20 Février et à se mobiliser en une journée Nationale d'actions et de grèves le 28 Février .

Lundi 18 Février

René MAURICE et Michel NOUAILLES rencontrent une délégation du SNEP pour préparer la " Marche sur Paris du 8 Mars " des étudiants d'Education Physique .

Mardi 19 Février

Assemblée générale des " 53 " sur l'Indochine .

Alain NICOLAS apporte le soutien actif de l'U.N.E.F. à la préparation de la semaine d'actions pour le Cambodge du 18 au 24 Mars prochain .

Mercredi 20 Février

JOURNÉE NATIONALE DE SIT - IN DEVANT LES RECTORATS
A L'APPEL DE L'U.N.E.F.

Jeudi 21 Février

Ouverture du 7^{ème} Congrès de la F.R.U.F. à Lille .

Vendredi 22 Février

Bernard HUVET secrétaire général, représente l'U.N.E.F. à la Commission Armée - Jeunesse en présence du secrétaire d'Etat , Achille FOULD . Il passe à cette occasion lors des Informations télévisées sur la première chaîne .

Vendredi 22. (suite)

Manifestation CHILI à Paris ; Participation massive de la jeunesse et des étudiants contre la présence à Paris de l'Ambassadeur de la Junte Militaire .

Le ministre FONTANET est accueilli par 600 étudiants en manifestation , à l'appel de l'U.N.E.F., à LILLE . Tous les I.U.T. de la région sont en grève .

21-22-23-24 Février

Poursuite du Congrès de la F.R.U.F.

Francis DOMINATI salue au nom du Bureau National de l'U.N.E.F. les délégués et leur apporte le soutien de l'U.N.E.F. dans les luttes qu'ils ont engagées en particulier contre la hausse des loyers .

Lundi 25 Février

Jean-Marc DENJEAN représente l'U.N.E.F. au conseil d'administration de l'Office du Tourisme Universitaire (OTU) dont les sièges restaient inoccupés depuis plusieurs années .

Mardi 26 Février

Rencontre commune entre le SNEP et l'UNEF sur la marche du 8 Mars.

Mercredi 27 Février

Assemblée générale des étudiants paramédicaux (PMS) de tout PARIS à l'appel de l'U.N.E.F. au C.H.U. PITIE .

Jeudi 28 Février

JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION, D'ACTIONS ET DE GREVES A L'APPEL DE L'U.N.E.F.

MANIFESTATIONS ET DELEGATIONS NOMBREUSES A PARIS ET EN PROVINCE .

Réunion du Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'U.N.E.F. et le S.N.E.S. y appellent celui-ci à rejeter l'avant-projet de Loi de FONTANET .

Réunion du Conseil Supérieur de l'Education Nationale .

Pour la PREMIERE FOIS, l'U.N.E.F. représentée par son président y siège aux cotés des représentants des parents d'élèves, des professeurs du second degré, du supérieur, des personnels administratifs de l'ensemble de l'Education Nationale .

Vendredi 1er Mars

Réunion de la Commission des Restau-U au Conseil National des Oeuvres, appelée à statuer sur la hausse des tickets de repas.

Le Ministre FONTANET se rend à NANCY où les étudiants se préparent à le recevoir à l'appel de l'U.N.E.F. et des organisations nancéennes .

2 et 3 MARS

Assises Nationales du Syndicat National de l'Enseignement
Secondaire où est invitée une très importante délégation
de l'U.N.E.F. conduite par son président .

Jeudi 4 Mars

L'U.N.E.F. est reçue par Monsieur ROSSI chef de cabinet du
Ministre FONTANET .

Mardi 5 Mars

L'U.N.E.F. est reçue par Monsieur CAYOL, DIRECTEUR DU CENTRE
des OEUVRES UNIVERSITAIRES .

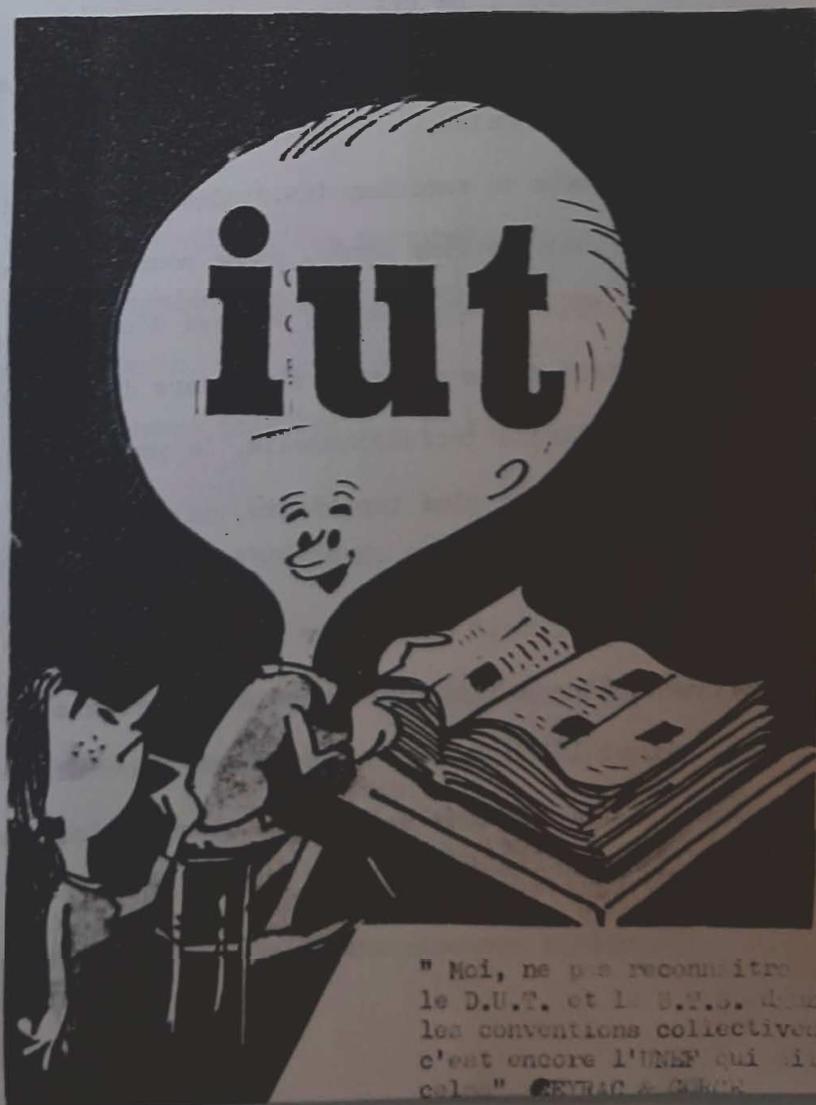
DERNIERE MINUTE /

Le président de l'U.N.E.F. est reçue
le jeudi 28 Février au matin par
le représentant du C.N.P.F. sur la
question des I.U.T.



DOSSIER

par A.GERARD



" Moi, ne pas reconnaître le D.U.T. et le S.T.O. dans les conventions collectives c'est encore l'UNEF qui dit ça. " **CENTRAC & CIE**

1° C'EST QUOI UN I.U.T.?

Les I.U.T. sont des différents établissements d'enseignement supérieurs constitués d'un cycle court de deux ans et qui conduisent au Diplôme Universitaire de Technologie. On y entre avec le bac, sur dossier scolaire, et éventuellement sans le bac sur examen.

Les I.U.T. sont des U.E.R. dérogatoires : leur directeur est nommé par le ministre, leur budget est alloué directement par le ministère et non par l'université dont ils dépendent.

Un I.U.T. est en général formé de plusieurs départements d'enseignements. Il en existe toute une gamme : carrières sociales, gestion, technique de commercialisation, informatique, génie électrique, génie mécanique, etc... A Grenoble, il existe même un I.U.T. de ski !

Tous les cours et TD sont obligatoires : les horaires varient entre 30 et 40 heures par semaine.

La règle de sanction des études est partout le contrôle continu, pour le passage de lère en 2ème année, comme pour la délivrance des diplômes.

Le corps enseignant est composé d'un tiers d'enseignants du supérieur d'un tiers venant du secondaire, d'un tiers de vacataires personnel non enseignant exerçant une activité professionnelle. La proportion des vacataires a tendance dans les faits à être plus importante, ce qui nuit à la qualité des études.

L'I.U.T. doit avoir pour vocation de former des "cadres moyens" devant immédiatement être utilisables dans la vie professionnelle.

Ainsi l'I.U.T. est considéré par le ministère comme une filière fermée. Seulement 10% des diplômés selon les textes de loi devant être autorisés à poursuivre leurs études.

Il existe une soixantaine d'I.U.T. en France.

LES T.S.

Cesont les classes de Techniciens Supérieurs des lycées Techniques Supérieurs. Les départements d'enseignements y sont plus nombreux et plus spécialisés. Contrairement à ce qui se passe en IUT, le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) est délivré sur examen national à la fin du cycle d'études.

Les étudiants en T.S. ne bénéficient pas réellement du statut étudiant.

Il existe plusieurs centaines de classes de TS en France.

Chaque étudiant effectue un stage dans une entreprise, d'une durée comprise entre 1 et 2 mois ; la période du stage variant avec l'IUT ou le département d'enseignement (souvent les 2 derniers mois de la 2ème année).

LEUR SITUATION

Leur avenir, l'activité professionnelle qu'ils exercent, et la fonction qu'ils occuperont dans la vie industrielle et économique du pays constituent une question centrale dans les préoccupations des étudiants.

Elle pèse aussi tout particulièrement dans les I.U.T. et les L.T.S.

En effet, la formation des techniciens supérieurs est marquée par une profonde contradiction, qui a deux aspects :

- d'une part, la nécessité, compte tenu du développement des sciences et des techniques et de l'accroissement des connaissances, de poursuivre des études de niveau élevé pendant plusieurs années.

- d'autre part, la volonté du patronat actuel de limiter en durée et en qualité la

La formation professionnelle, au strict minimum immédiatement nécessaire pour rentrer au maximum le jeune technicien supérieur qui entre dans la vie active.

En même temps, le patronat utilise les connaissances et les compétences que le technicien supérieur continue à acquérir sans lui permettre d'accéder au niveau de fonction auquel elles lui donnent droit.

Aussi, très peu de diplômés d'I.U.T. et L.T.S. sont cadres, une majorité sont simples techniciens ou dessinateurs et près d'un quart sont cadres, une majorité sont simples techniciens ou dessinateurs et près d'un quart sont ouvriers et employés ; 65% gagnent moins de 1600 F, dont 15% moins de 1200 F par mois, pour ceux qui ont trouvé du travail, et ce n'est pas le cas de tous. Ainsi, on voit par exemple, un grand nombre de diplômés d'I.U.T. de biologie simples laborantines, ou d'IUT de technique de commercialisation vendeurs dans une quincaillerie... On pourrait multiplier les exemples, et la situation a plutôt tendance à s'aggraver.

Ces conceptions, et la situation actuelle qui en résulte, sont profondément opposées au rôle qui doit être celui du technicien supérieur aujourd'hui et à nos aspirations.

En effet, pour répondre aux besoins de qualification croissante de notre époque, le technicien supérieur doit être le collaborateur direct de l'ingénieur ou du cadre supérieur. Il doit donc occuper un poste d'initiatives et de responsabilités. Le métier de technicien supérieur devrait donc reposer sur ces deux grands axes ; la qualification qu'il enrichit en même temps par la formation permanente et l'expérience devraient lui ouvrir les plus larges possibilités de promotion. Ainsi, la formation de départ, tout en contenant une part de spécialisation pratique doit être aussi suffisamment théorique afin de créer les conditions indispensables permettant de continuer à étudier, soit en poursuivant immédiatement ses études, soit et de toute façon dans le cadre de la formation permanente.

2% LES PROBLEMES !

Tout d'abord, il faut noter qu'en IUT et TS, les étudiants sont issus de milieux plus défavorisés que dans le reste de l'Université, ils sont donc plus particulièrement touchés par des conditions de vie difficiles.

Les lourds horaires, l'enseignement parfois trop superficiel (secteurs tertiaires) ou trop spécialisé (secteur secondaire) l'inquiétude par rapport à sa finalité, engendrent de plus en plus chez les étudiants un ras le bol important.

Seulement 10% des étudiants devraient pouvoir poursuivre leurs études. En réalité, 38% les continuent, de manière diverse : certains au CNAM, dans des écoles d'ingénieur beaucoup en fac mais la plupart du temps en 2ème année. Exemple : un DUT de gestion option "personnel" en 2ème année de sociologie.

Quelques-uns accèdent en 3ème année directement : jusqu'à ces derniers temps, à Dauphine; on admettait facilement en 3ème année de MIAGE, les DUT d'informatique. Mais cela devient de plus en plus difficile, et la réforme Fontanet n'a pas pour but d'arranger les choses.

Les revendications étudiantes sont claires; alors que d'après les propres chiffres du CNPF, il manque tous les ans plusieurs milliers d'ingénieurs en France, l'aspiration légitime des étudiants d'IUT et TS à poursuivre des études est conforme aux besoins du pays.

Pour cela, il faut :

- améliorer le contenu de l'enseignement dans les IUT dans le sens d'un approfondissement des enseignements de base.
- Permettre aux titulaires de DUT et BTS d'accéder aux seconds cycles des universités et mettre en place un système national d'équivalences.
- Développer des MST donnant un enseignement de haut niveau auxquelles les DUT et TS doivent avoir accès automatiquement.

LA QUESTION DES DIPLOMÉS

C'est aussi sous cette forme qu'il se pose en IUT.TS, la question du droit au métier.

Salaires mensuels nets des diplômés IUT en mars-avril 1971, 21 mois après leur sortie de l'université (enquête officielle - Revue "Avenir" Octobre 1972)

	garçons	filles
Départements du secondaire	1560 F	1420 F
Départements du tertiaire	1420 F	1360 F
ensemble des départements	1540 F	1390 F

Cette enquête ne tient compte que des diplômés ayant trouvé du travail.

Qu'apporterait l'inscription des DUT et BTS dans les conventions collectives de chaque secteur ?

Ce qui serait obtenu, c'est la reconnaissance de la qualification donnée à l'université la possibilité d'exercer le métier auquel on a été préparé, c'est à dire un niveau d'embauche minimum correspondant à un salaire minimum (au moins 2000 F et une évolution de carrière garantie.

Quelques idées à avoir en tête :

- ceci heurte fondamentalement les intérêts et la politique du patronat et du pouvoir et explique qu'ils résistent.
- sur cette question, encore plus que sur les autres, nous devons agir en liaison étroite avec les syndicats des travailleurs.
- les conventions collectives se regroupent dans chaque secteur professionnel (métallurgie, bâtiment, chimie etc...) et parfois même au niveau régional.
- nous avons des idées et des revendications précises en commun avec les syndicats de travailleurs.
- nous gagnerons en exigeant des négociations dans chaque branche d'industrie, ce qui peut être long. D'où nécessité d'une action permanente.

Suite aux rencontres et communiqués communs entre l'Unef et les syndicats CGT des principaux secteurs, nos revendications.

branche	situation actuelle	proposition DUT-BTS
métallurgie	3 grilles : ouvriers, techniciens, cadres, pas de C.C. nationale (en négociation) mais régionales	Niveau 5 de la grille CGT, Indice 300 (salaire de base : 2260 F)
Chimie	grille unique mais pas continue : fossés entre ouvriers et techniciens, techniciens et cadres.	Indice 310 dans une grille continue.
EDF/GEF	Grille unique continue DUT/BTS : niveau 7 - Indice 223 (technicien moyen) niveau 8 indice 252 après 3 ans	Niveau 8 indice 252 puis niveau 9 après 3 ans.

L'évolution de carrière et le passage rapide à une catégorie doivent être garantis en particulier dans la perspective d'une grille unique du manoeuvre à l'ingénieur.

3° EXEMPLE D'UNE LUTTE

Dans le département Informatique de l'I.U.T. de Villeurbanne, d'une manière quasi institutionnelle, le passage de première en 2^e année et la délivrance du DUT étaient décidés par le jury des enseignants selon leur bon ou leur mauvais vouloir, sans critères précis. Ainsi, l'année dernière, des étudiants de 2^eme année se sont vus refuser leur DUT AVEC 12 de moyenne générale.

En décembre 1973, après une réunion du Conseil de département (étudiants enseignants) est affiché un texte légitimant et rendant officiel ce système, sous une forme des plus provocatrices. : "Il n'existe aucune situation automatique de passage de 1^{er} en 2^eme année ou d'attribution du DUT ! (sic)".

Immédiatement, l'UNEF réunit les étudiants en Assemblée Générale, le problème est posé. La discussion commence avec les enseignants et la direction du département informatique.

Le lendemain, dans une nouvelle Assemblée générale, les étudiants définissent des modalités précises de sanction des études, et les proposent aux enseignants, à la commission pédagogique du Conseil d'administration.

Deux jours après, le conseil de département se réunit une nouvelle fois et satisfait les exigences des étudiants : avec 10 de moyenne générale, on passe en 2^eme année ou on a son DUT automatiquement. !

En 4 jours, avec l'UNEF, les étudiants ont gagné ! A l'IUT de St Denis, récemment, une action du même type pour la suppression de la note d'assiduité, a également abouti à une victoire pour les étudiants.

4° OU EN EST LE MOUVEMENT AUJOURD'HUI ?

Longtemps, les caractéristiques du mouvement étudiant en IUT étaient le corporatisme, la faiblesse de l'organisation syndicale, avec leurs conséquences : une grande confusion sur les revendications, la sous-estimation de leur portée, qui se traduisait dans les formes de luttes : un e grève de 15 jours à 3 semaines tous les ans, et pratiquement rien d'autre.

Depuis, beaucoup de choses ont évolué avec des étapes importantes :

- La conférence Nationale des IUT et LTS, organisée par l'UNEF le 18 février 1973

Le problème de la reconnaissance des DUT et BTS y est analysée sur la base des luttes venant de se dérouler, et des revendications précises sont mises au point. Une ligne d'action est déterminée : c'est par une lutte permanente en liaison avec les syndicats de travailleurs, en exigeant l'ouverture de négociation dans chaque branche professionnelle, en se dotant d'une UNEF puissante que les étudiants gagneront.

MARS - AVRIL 1973

Les étudiants d'IUT-TS en grand nombre, grâce à l'UNEF, se retrouvent dans l'action avec tous les autres étudiants, pour leurs revendications contre les DEUG, pour une véritable réforme de l'Université.

- MAI - JUIN 1973

Les rencontres entre l'UNEF et les syndicats UGICT - CGT de la métallurgie de la chimie, de l'E.D.F. - GDF et les communiqués qui en ressortent précisent définitivement les revendications sur les DUT et BTS dans les principaux secteurs d'industrie.

Cette année est marquée par le développement de l'UNEF dans les IUT.

- JANVIER - FEVRIER 1974 Après le Collectif national de l'Unef des 19 et 20 janvier, l'Unef lance l'action sur les diplômés en particulier dans les IUT parisiens qui se retrouvent en grève comme l'indique la plate-forme de la coordination parisienne qui est celle définie par l'UNEF, les étudiants d'IUT avec l'UNEF se sont donné l'orientation la plus juste pour aboutir. De nombreux sit-in UNEF - UGICT-CGT - CFDT - SNESUP ont lieu à Villetaneuse, Cachan, Créteil, et en province.

Dans le même temps, l'action contre les menaces d'augmentation des restau U et particulièrement intense en IUT.

Le 7 février, 1000 étudiants manifestent à Paris exigeant l'ouverture de négociations pour la reconnaissance de leur diplôme.

En province, l'UNEF lance l'action à Montpellier, Grenoble, Toulouse. Le 19 février, 1200 étudiants manifestent à Toulouse.

Le 8 février, la déclaration commune UNEF - UGICT - CGT - FNIC-FO - SNES - SNESUP approfondit encore l'unité la plus large réalisée sur les revendications des étudiants et exige que celles-ci soient satisfaites. La CFDT fait une déclaration allant dans le même sens. La CGC apporte son soutien verbal.

Le 20 février, de nombreux étudiants d'IUT sont en sit-in avec les autres étudiants devant les rectorats, en particulier à Paris.

La presse, la radio, la télé, ont rendu compte du mouvement, de son ampleur, et de la place que l'UNEF y tenait.

Le 28 février, lors de la journée d'action nationale à l'Université, que nous organisent les étudiants exigent que dans chaque branche professionnelle s'ouvrent des négociations pour la prise en compte des DUT et BTS dans les conventions collectives. Cette prise en compte devant se faire à un niveau qui garantisse un salaire minimum net de 2000 Frs parmois pour 40 heures par semaine. Le développement de carrière dans la catégorie "cadres" devant être globalement garanti.

- les liens dans l'action avec les syndicats de travailleurs sont inscrits dans les faits
 - la convergence dans l'action avec les autres étudiants qui avait débutée lors du mouvement des DEUG et des sursis s'affirme (Restau U, sit-in du 20, Journée du 28)
 - l'UNEF devient plus forte en IUT; Des C.A. viennent même de se créer à Belfort et Lennion.
 - l'idée de la nécessité de l'action permanente progresse.
- Mais tous ces aspects, en particulier les 7 derniers, montrent encore des limites importantes.
- C'est dans l'action, pour gagner, que nous les surmonterons.

**Fontanet,
TU RESTERAS
EN «PLAN»!**

UNEF

BILAN DES SIT-IN DU 20 FEV

Le bilan des sit-in du 20 février est positif .

La presse ne s'y est pas trompée. Les informations télévisées de la première chaîne en rendaient compte le soir même . C'était d'ailleurs la première fois que la préfecture de police de Paris autorisait la tenue d'un sit-in dans la rue, en plein quartier latin .

Ce sont plusieurs milliers d'étudiants qui ont participé à ces sit-in, plusieurs dizaines de milliers qui ont été touchés par nos explications sur la Réforme Fontanet sur la base de la distribution de la brochure et du tract de masse .

Bien que l'AJS un peu partout ait tenté d'apparaître il n'y eut aucune ambiguïté ni sur le sigle ni sur la direction de ses initiatives .

Nous faisons la " UNE " de l'Humanité, et le Figaro nous avait rarement accordé une place aussi importante ; partout, tant au plan national que local la presse rendait largement compte de ce qui restera la PREMIERE action et mobilisation contre la Réforme Fontanet . A la suite des manifestations des étudiants préparateurs, d'IUT -TS, des boycotts des restau-U, le 20 FEVRIER constitue un coup de semonce d'importance pour le Ministère .

Un large débat a été engagé et les nombreux sit-in comme à Nantes, Nancy, Toulouse, Aix, Lyon, Bordeaux etc... ont gagné à l'action les étudiants les plus combattifs. Ceci alors même qu'à LYON, par exemple, le Rectorat employait tous les moyens pour démobiliser les étudiants, massant les forces de police autour des Universités, diffusant dans les classes préparatoires un télex de Fontanet etc...

Mais le grand manque de ces sit-in, est que nous n'avons pas assez appelé les secteurs les plus combattifs déjà engagés dans la lutte, pour leur donner l'occasion de se battre nationalement sur leurs revendications. Notre intervention a trop souvent été uniquement axée sur la réforme

4
Fontanet, présentée d'une manière trop générale et même trop politique, sans
suffisamment partir à chaque fois des problèmes des étudiants, de leurs re-
-vendications pour leur montrer en quoi la Réforme est une aggravation qui va
accentuer leurs difficultés et qu'il faut combattre pour cela.

Ils' agit maintenant dans la préparation de la journée de
mobilisation d'actions, de grève du 28 Février de poursuivre cette lutte
dans chacun des secteurs où elle est engagée jusqu'à l'obtention de victoi-
-res sur les revendications qui sont notre objectif.

les polys de l'unef

Histoire des Institutions
de la France depuis 1789

**Pour vous tenter
un peu plus encore**

**PASSEZ COMMANDE
AU BUREAU NATIONAL**

 **joindre l'original
et nombre d'exemplaires**

Edité par la Coopérative des Etudiants de France
1, rue de Provence — 75009 Paris

NON AU SCANDALE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

par M. NOUAILLES

Une semaine à peine nous sépare de la journée nationale d'action des étudiants en éducation physique et sportive.

Le 8 mars, à l'issue d'une campagne qui avait débuté six semaines plus tôt par un appel commun de l'UNEF et du SNEP, les étudiants en E.P.S. de toute la France montrent en trains, en cars, en voitures et manifesteront à Paris.

Dès à présent, nous pouvons dire que cette journée sera un événement national une étape importante dans la lutte que mènent depuis Octobre les étudiants en E.P.S. un grand jour pour l'UNEF. Publiquement, en effet, éclatera ce jour là la situation scandaleuse qui est faite aux étudiants en EPS, la responsabilité entière du gouvernement et de son ministre Mazeaud, et les solutions de l'UNEF qui peuvent être immédiatement apportées dans l'intérêt des étudiants, des enfants, des jeunes, de la population. Au grand jour, pour tous les étudiants en E.P.S. apparaîtront avec une force nouvelle les possibilités qu'offre l'Unef pour la défense de leurs intérêts.

LE BILAN

Pour bien comprendre ce que représente cette journée pour les étudiants en E.P.S., pour l'UNEF, il est nécessaire de revenir rapidement sur les luttes menées au 1er trimestre, leurs raisons, leurs acquis.

C'est en effet à partir d'une réflexion sur les luttes que l'UNEF a décidé en janvier d'appeler avec le SNEP à une grande action au contenu et aux formes revendicatives élevées.

Le 1er trimestre a été le théâtre de luttes importantes dans le secteur de la jeunesse, des sports et des loisirs. Un mécontentement généralisé du milieu sportif, culturel, de loisirs a suscité un vaste rassemblement sur des bases revendicatives claires : Le doublement du budget du Secrétariat d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs.

Les étudiants en E.P.S. avec l'UNEF ont été à l'origine de ce vaste mouve-

ment. grâce à leurs actions dès octobre, à leurs revendications légitimes d'intérêt général.

En effet, dès octobre, l'Unef a organisé les étudiants en E.P.S. grâce à une forte campagne de syndicalisation (51 syndiqués sur 68 au CREPS de Rennes). Cela a permis de donner rapidement au mécontentement une orientation combative, une force nationale qui ont obligé Mazeaud à recevoir René Maurice à la tête d'une délégation du bureau national de l'UNEF. C'est fort de ce premier succès, que l'ensemble des enseignants d'EPS et des étudiants ont fait grève et manifesté le 19 novembre.

En janvier, la question de "comment gagner" se posait avec force chez tous les étudiants. Le collectif national des 19 et 20 janvier allait y répondre.

La combativité des étudiants au 1er trimestre n'avait-elle pas été sous-estimée ? N'avait-on pas trop dispersé les initiatives proposées, ce qui avait gêné l'éclatement à l'échelon national de notre situation ? L'analyse du Collectif national, la détermination des axes de bataille nous ont grandement aidé pour dégager les contours de la lutte du 2ème trimestre.

Autour d'une initiative nationale de haut niveau (la marche sur Paris le 8 mars) s'articulent de multiples actions locales (manif, conférence de presse, grève, dont le but est, en s'appuyant sur les conditions particulières de chaque centre de donner le plus de poids possible à cette action.

TOUS A PARIS LE 8 MARS

Nous pouvons déjà dire que cette démarche est aujourd'hui la bonne. Jugeons-en par les centres qui ont déjà fait savoir leur participation :
Dijon, Lyon, Grenoble, Marseille, Cannes, Bordeaux, Toulouse, Clermont, Caen, Rennes, Dinard, Nancy, Reims, Lille.....

Le meeting de la bourse du travail, la manifestation devant le S.E.J.S.L. et le lâcher de ballons qui fera suite sont d'ores et déjà assurés d'un grand succès.

Depuis des semaines, quotidiennement, les étudiants préparent cette initiative. Aujourd'hui, plus étroitement liés au Bureau d'AGE, les étudiants en EPS ont popularisé leur revendication essentielle :

"Il faut 3000 profs d'E.P.S. en 1974"

Oui, pour toutes ces raisons, la journée du 8 mars est déjà un succès.

BULLETIN DES ELUS

par E. ANDREUX

1974 - ÉLU UNEF - 1975

DEJA = 375 CARTES REMISES
375 CARTES D'ELUS

VILLE DE _____

NOM : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

DE L'U.N.E.F. PRETS A INTERVENIR

Elu au Conseil de l'UER

de _____

Elu au Conseil de l'Université

de _____

- CONTRE LA PENURIE
- CONTRE LA REFORME FONTAINE
- POUR DEFENDRE LES INTERETS DES ETUDIANTS

Le Président de l'UNEF :

R. Hawill

Le Titulaire :

Photo

GAGNER

LES ETUDIANTS ONT BESOIN DE TOUS
LES ELUS DE L'U . N . E . F .

UNEF : Tél. 523.22.08

Siège provisoire : 1, rue de Provence, 75009 PARIS

ALORS SANS ATTENDRE REMETTONS LA CARTE " D'ELU - UNEF " A CHACUN DE NOS ELUS

LES ELUS UNEF CONTRE LA PENURIE

En ce début d'année, tous les conseils d'Université et d'U.E.R. votent leur budget .

Partout ce sont des budgets de pénurie; ainsi à Paris VI le budget couvrirait seulement les dépenses de l'Université et les U.E.R. ne recevront rien .

Ailleurs il est déjà envisagé de fermer le chauffage, l'électricité ou la faculté toute entière durant plusieurs semaines, voire de prolonger certaines vacances.

Les élus U.N.E.F. doivent être à la pointe de la lutte pour dénoncer ces budgets de pénurie, informer les étudiants des conséquences néfastes qu'ils ont pour leurs études (restrictions dans les achats de livres , de matériel de laboratoires etc;) et ils doivent TOUT faire pour que le conseil prenne position et se mette au côté des étudiants pour obtenir un budget répondant aux besoins .

L'exemple du Comité d'Action UNEF de Sciences REIMS et de ses élus (au conseil il y a 9 élus UNEF sur 12) est à généraliser .

C'est pourquoi UNEF-INFORM publie intégralement cette lettre suivante pour permettre à tous nos élus de mieux intervenir sur les questions de la pénurie .

DES LE NUMERO 5 D'UNEF INFORM DU 15 MARS PROCHAIN

l'U.N.E.F. COMMENCERA A PUBLIER LES RESULTATS

SECTEUR PAR SECTEUR, VILLE PAR VILLE,

DES DERNIERES ELECTIONS UNIVERSITAIRES !

SI VOUS N'AVEZ PAS FAIT PARVENIR TOUS VOS RESULTATS

HATEZ -VOUS IL N'EST PAS TROP TARD !

Voir page suivante, la lettre des élus de REIMS

Lettre ouverte aux Membres du Conseil de Gestion

Le Comité d'Action UNEF Sciences
Les délégués étudiants au Conseil de
Gestion

à

Tous les Membres du Conseil de Gestion

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Suite à la réunion du Conseil de Gestion du 24 Janvier 1974, nous voudrions dans cette lettre attirer votre attention sur quelques points qui nous paraissent d'une gravité extrême.

Le Conseil de Gestion, lors de cette séance, a voté le budget 1974. Les délégués des étudiants ont pris part au vote et ont voté contre.

Pour nous ce budget est l'arrêt de mort de notre U.E.R.

Nous nous sommes en effet livrés à une comparaison des budgets de 1973 et de 1974. Cette étude est souvent empirique (nous ne savons pas, de manière strictement exacte, à quelle augmentation des prix nous référer pour chaque rubrique). Pour les augmentations que nous ne connaissons pas, lorsque les dépenses étaient inchangées par rapport à 1973, nous avons ajouté 10 %, (ajustement non abusif quand on considère la conjoncture économique actuelle). Lorsqu'elles ont diminué par rapport à l'an passé, nous avons gardé la somme correspondant à l'année 1973 et y avons ajouté 10 %. Nous sommes également conscients que cette méthode de calcul puisse être par trop mécaniste, certaines dépenses pouvant effectivement être estimées inférieures à l'an passé ; mais uniquement sur les dépenses incompressibles, nous nous trouvons déjà face à un manque de plus de 16 millions d'A.F. (eau, gaz, électricité, combustible...). Nous nous permettons de rappeler en outre que le reliquat des années précédentes est nul pour 74. Nous espérons, avec cette base de calcul, ne pas être très éloignés de la réalité.

Le résultat est édifiant : il manque simplement, par rapport au budget de l'exercice 73 (malgré quelques 130 étudiants de moins), un minimum de 30 millions de nos anciens francs, pour un budget global de 205 millions de ces mêmes francs. (Il sera intéressant quand l'Administration aura établi le montant chiffré exact de nos besoins de le connaître). Et ceci en ne perdant pas de vue que le budget de 73 était déjà lui-même un budget dit "de pénurie".

D'où notre légitime inquiétude :

Le budget ne permet pas à notre U.E.R. d'assurer toutes les tâches qui lui incombent. Il la condamne inévitablement à la fermeture pour novembre 74 au plus tard.

.../...

PRESSE... PRESSE... PRESSE

LE "20" DANS LA PRESSE

Manifestations hier à l'appel de l'U.N.E.F.

QUELQUE trois cents étudiants parisiens ont répondu hier après-midi à l'appel lancé par l'U.N.E.F. (ex-Renouveau). Ils ont organisé une manifestation devant le rectorat de Paris pour obtenir le rétablissement et l'extension des équivalences pour les préparatoires, la reconnaissance des diplômes d'U.T. dans les conventions collectives, le maintien des tarifs de restaurants universitaires et plus généralement, ils ont manifesté contre la réforme Fontanet.

Une délégation composée de quatre étudiants appartenant à l'U.N.E.F. a été reçue par le chef de cabinet du recteur Mallet. Celui-ci a reconnu, indique-t-elle, que leurs problèmes étaient graves mais se serait déclaré impuissant à les résoudre. Selon les délégués de l'U.N.E.F., « Il s'est retranché derrière une incompétence facile et de circonstance » et ils se sont vu, ont-ils dit, « dans l'obligation de confirmer leur mot d'ordre de grève pour le 28 février ».

Ils se sont dispersés sans incidents. Des mouvements analogues devaient avoir lieu hier après-midi dans les académies de province.

Trois actions avaient déjà été entamées avant les vacances de février : les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles étaient descendus par deux fois dans la rue pour obtenir le maintien des équivalences leur permettant de reprendre leurs cours à l'université au niveau du 2e cycle. Une polémique avait opposé les préparatoires à M. Joseph Fontanet.

Le ministre de l'Éducation nationale fit préciser, pour éviter toute équivoque, que la décision de laisser les universités libres d'accorder ou non l'équivalence du D.E.U.G. avec les deux classes préparatoires ne s'appliquerait qu'en 1974-1975 et qu'en vertu de l'autonomie cette décision serait du ressort des universités.

MANIFESTATIONS DEVANT LE RECTORAT DE PARIS

Quelque trois cents étudiants ont manifesté hier après-midi de 16 heures à 17 heures à l'appel de l'U.N.E.F. (ex-Renouveau) devant le rectorat. Ils entendaient protester contre le projet de réforme de l'enseignement secondaire, demander le libre accès à l'université pour les bacheliers, le maintien et l'extension des équivalences pour les classes préparatoires et la reconnaissance des diplômes d'instituts de technologie dans les conventions collectives. Une délégation

a été reçue par les deux chefs de cabinet du recteur qui leur ont déclaré que ces problèmes n'étaient pas de leur ressort. Des manifestations similaires étaient prévues hier en province devant les rectorats, notamment à Toulouse, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Lyon, Poitiers, Nancy, Reims et Limoges. D'autre part, une manifestation doit avoir lieu à Rennes à l'occasion de la visite dans cette ville du ministre de l'Éducation nationale.

COMBAT du 21 Février

LA CROIX du 21 Février

Manifestations d'étudiants à l'appel de l'U.N.E.F. (renouveau)

● A PARIS. — Quelques trois cents étudiants ont manifesté, mercredi après-midi, de 16 h à 17 heures à l'appel de l'U.N.E.F. (ex-Renouveau) devant le rectorat. Ils entendaient protester contre le projet de réforme de l'enseignement secondaire, demander le libre accès à l'université pour les bacheliers, le maintien et l'extension des équivalences pour les classes préparatoires et la reconnaissance des diplômes d'instituts de technologie dans les conventions collectives.

« Le rectorat se retranche derrière une incompétence facile et de circonstance », estime l'U.N.E.F. qui a appelé les étudiants à continuer la lutte et à observer une journée nationale d'action et de grève le 28 février.

● A MARSEILLE. — Près de 200 étudiants des classes préparatoires des lycées Thiers à Marseille ont participé mercredi après-midi au pied du monument des mobiles sur la Canebière à un sit-in « pour le maintien et l'extension des équivalences » et « contre la réforme Fontanet ». Ce rassemblement appelé par le « Comité des équivalences du lycée Thiers », et qui s'est déroulé sans incident, avait pour but de réclamer ce maintien entre les classes préparatoires littéraires (préparation à « Normale sup » notamment) et les deuxièmes années de premier cycle des Facultés en cas d'échec à la fin de ces deux années de cours, ainsi que l'extension de ces équivalences aux classes préparatoires scientifiques.

LE FIGARO du 21 Février



Manifestation contre la réforme Fontanet

A Paris, le sit-in devant le rectorat et la Sorbonne a rassemblé un millier d'étudiants.

(Photo du bas.)

Le "20 FÉVRIER" est à "LA UNEF" les ÉTUDIANTS : manifestations dans plusieurs villes de France hier

L'UNEF PARIS S.C.H.

A l'appel de l'UNEF les étudiants ont manifesté hier dans la plupart des villes universitaires contre la réforme Fontanet, contre la hausse du ticket de restaurant universitaire, pour le maintien et l'extension des équivalences pour les étudiants en classe préparatoire, la reconnaissance du diplôme d'I.U.T. dans les conventions collectives.

Ainsi des sit-in regroupant plusieurs centaines d'étudiants se sont déroulés devant les rectorats, notamment à Lyon, Nancy, Aix, Toulouse, Bordeaux.

A Paris, un millier d'étudiants se sont rassemblés à 18 heures devant le rectorat et la Sorbonne. Une délégation

a été reçue par les deux chefs de cabinet du recteur qui ont déclaré que ces problèmes n'étaient pas de leur ressort.

L'UNEF estime que cette journée, qui « constitue la première riposte d'ampleur nationale » contre la réforme Fontanet « démontre le mécontentement suscité par les mesures du plan Fontanet et la volonté des étudiants de voir aboutir leurs revendications. »

Elle appelle les étudiants à une journée de grève et manifestation le 28 février dans toute la France. Et à défiler à l'occasion de la venue du ministre à Lille le 22 février et à Nancy le 1er mars.

COMBAT du 25 Février :

JOURNÉE D'ACTION ETUDIANTE LE 28 FÉVRIER

L'UNEF du 22 Février :

L'U.N.E.F. : journée d'action le 28 février

Le bureau national de l'UNEF appelle les étudiants à une « journée nationale d'action et de mobilisation » le 28 février. Ce jour-là, en effet, doivent se tenir les réunions du C.N.E.S.E.R. et du Conseil supérieur de l'Éducation nationale, pour examiner le projet de réforme Fontanet. Le 28, l'UNEF invite les étudiants des I.U.T. à se rassembler, à Paris devant le siège du C.N.P.F., en province devant les chambres patronales, pour exiger la reconnaissance des diplômes. D'autre part, les étudiants des classes préparatoires sont

appelés le même jour à tenir au lycée Saint-Louis, à Paris, des états généraux pour le rétablissement et l'extension des équivalences.

Les étudiants en éducation physique et sportive se rassembleront devant le rectorat.

Les étudiants en architecture se rendront en délégation au C.N.E.S.E.R. à Paris et devant les préfectures en province.

Les étudiants en CAPEC et A.G.R.E.G. se rassembleront en assemblées générales à la Sorbonne et organiseront des délégations.

L'UNEF (ex-Renouveau) appelle les étudiants à observer, jeudi 28 février, une journée nationale d'action et de mobilisation pour protester contre les conséquences sur l'enseignement du projet de réforme du second degré.

Cette journée devrait affecter tous les secteurs universitaires et se caractériser par des grèves et des manifestations dont les modalités seront définies à l'échelon local. Cependant, des actions spécifiques sont d'ores et déjà prévues :

- Les étudiants d'instituts universitaires de technologie sont appelés à se rassembler à Paris devant le siège du CNPF et en province devant les chambres patronales pour réclamer la reconnaissance de leurs diplômes.
- Les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles doivent tenir au lycée St-Louis les « états généraux » pour établir un cadre national unifié de re-

vendications sur le problème des équivalences. En fin d'après-midi des délégués de tous les lycées de France représentés aux états généraux se rendront au « Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche » (CNESER) réuni ce jour au ministère de l'Éducation nationale pour appuyer leurs demandes.

— Les étudiants en éducation physique et sportive prépareront la marche sur Paris du 8 mars et manifesteront devant le rectorat de Paris.

— Les étudiants en architecture qui réclament la validation de leurs diplômes iront, eux aussi, en délégation au CNESER et organiseront en province des manifestations devant les préfectures.

— Les candidats au CAPES et à l'agrégation, enfin, enverront une délégation au CNESER pour demander d'appuyer leur demande de doublement des postes mis au concours.

L'ESPÉRANTIN du 23 Février 1974 :

ÉTUDIANTS : PLUS DE DÉBOUCHÉS ET FAIBLES SALAIRES INDIQUE UNE ENQUÊTE

Plus de 50 % des étudiants abandonnent leurs études universitaires sans avoir dépassé le premier cycle de l'enseignement supérieur. Un garçon sur deux et une fille sur trois occupent un emploi au cours de leur études et l'éventail des débouchés est restreint.

Nous avons dit tout cela à maintes reprises. Ce qui est intéressant, c'est qu'une étude d'ensemble sur le devenir professionnel des étudiants, réalisée à la demande du ministère de l'Éducation nationale pour le centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREP) le confirme.

Cette enquête a été effectuée auprès de sept universités. Une seconde étape étudiera un échantillon de 10.000 anciens étudiants. Les résultats seront connus en mai.

Si elle se cantonne dans des chiffres globaux, distinguant uniquement le sort des filles et des garçons sans tenir compte des origines sociales, les chiffres qu'elle donne sont néanmoins révélateurs.

Six mois au chômage

L'étude montre le faible impact du système de formation universitaire sur les emplois offerts par le monde de l'industrie, la médiocrité des emplois tenus en général par les anciens étudiants et la disparité entre les situations, et

surtout, les salaires des garçons et des filles.

Il n'est pas facile aux étudiants qui quittent l'université de trouver du travail : pour plus des deux tiers d'entre eux il leur aura fallu 6 mois et l'enquête note que le rôle de l'agence nationale pour l'emploi est quasiment nul dans cette recherche.

C'est surtout dans l'enseignement et la recherche qu'ils sont employés puisque leur proportion atteint 50 % dans cette branche, mais l'étude ne précise pas leur situation. Notamment la proportion d'auxiliaires et de titulaires.

Le reste est réparti dans l'administration (30 %), dans le commerce, les banques et l'assurance (10 à 12 %), l'industrie (moins de 10 %) et l'agriculture (2 %).

25 % gagnent moins de 1.300 F

Au plan des rémunérations, un quart des étudiants perçoit un revenu égal ou inférieur à 1.300 F par mois et plus de la moitié de ceux qui sont sortis en 1970 des universités gagnent, trois ans après, moins de 2.000 F par mois. Seuls 15 % environ touchent plus de 3.000 F.

Mais la différence entre garçons et filles est très nette. Les trois-quarts d'entre elles gagnent moins de 2.000 F par mois et la moitié moins de 1.300 F.

Selon les disciplines étudiées, les chiffres diffèrent.

70 % des littéraires sont concentrés dans l'enseignement et sont les plus nombreux dans les tranches à faibles revenus. Seuls les psychologues et sociologues ont fait une percée plus marquée dans le privé. Encore serait-il intéressant de savoir combien d'entre eux ont un métier en rapport avec leurs études.

Les juristes sont les mieux nantis : l'administration les recrute à plus de 30 % et la moitié d'entre eux gagnent plus de 2.000 F par mois.

Les diplômés en sciences économiques sont également assez bien payés et occupent souvent des fonctions administratives. Quant aux scientifiques, leur situation est intermédiaire entre les juristes et les économistes et les littéraires.

50 % d'entre eux travaillent dans l'enseignement et la recherche et la majorité gagnent entre 1.300 et 2.000 F par mois.

Il est regrettable que l'enquête ne distingue pas l'avenir des étudiants selon qu'ils soient diplômés ou non, qu'elle n'étudie pas non plus les causes des abandons et des échecs.

Mais cela n'intéresse pas le ministère de l'Éducation nationale qui a commandé cette étude dans le cadre de la réforme du 2^e cycle universitaire qu'il prépare.

Un des objectifs de cette réforme est d'apporter une formation qui débouche dans les secteurs de production, l'industrie notamment. Cela ne changera rien aux 50 % d'abandons au cours des deux premières années d'études.

L'ESPÉRANTIN du 25 Février :

RÉFORME FONTANET : actions communes du S.N.E.S. et de l'U.N.E.F.

S.N.E.S. et l'U.N.E.F. ont d'unir leurs efforts pour développer une campagne de démystification de la réforme, et exiger des solutions aux problèmes des enseignants secondaires et de leur formation.

Les deux syndicats estiment que la réforme entraînera de nouvelles formes de ségrégation sociale et d'élimination sous prétexte d'auto-orientation. Ils expriment aussi leurs « craintes » vis-à-vis de la formation et de la qualification des maîtres.

L'UNEF COMMUNIQUE ...

COMMUNIQUE N° 34

APPEL DE L'UNEF AUX ETUDIANTS DES CLASSES PREPARATOIRES

- pour le maintien et l'extension des équivalences
- contre le projet Fontanet.

Après le premier recul du Ministère, par lequel les étudiants ont obtenu le rétablissement pour cette année des équivalences en lettres, les étudiants en classes prépas peuvent envisager de grandes victoires.

Le recul de M. Fontanet est important, mais nous ne pouvons pas nous en contenter. Il faut que des garanties soient données à long terme, à tous les étudiants des classes préparatoires, en sciences, comme en lettres, pour leurs possibilités d'entrée à l'université au niveau qui est le leur.

C'est pourquoi l'UNEF lance aux étudiants en classes prépas, un appel à faire de la journée nationale du jeudi 7 février un moment déterminant dans leur rassemblement national.

Elle les appelle à décider, comme ils l'ont fait notamment, après Paris et Montpellier, à Grenoble, où, en grève dans la journée de jeudi, les prépas seront le matin en délégations au rectorat, l'après-midi en manifestation, ils sont décidés à prendre toutes les initiatives (manifestation, grève, distribution de tracts à la population, meetings...) pour obtenir que le ministère cède, pour le maintien et l'extension des équivalences, contre le projet Fontanet.

Paris le 5 février 1974

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 39 SUCCES DE LA MANIFESTATION DES
PREPAS A PARIS LE 7 FEVRIER

Sur proposition de l'UNEF, la coordination parisienne des classes préparatoires appelant aujourd'hui à une journée d'action pour le rétablissement et l'extension des équivalences; 5 à 6000 étudiants ont répondu à cet appel en défilant du lycée St Louis aux abords du ministère de l'Education Nationale.

Cette manifestation d'un tonus exceptionnel aux cris de "Rétablissement, extension des équivalences" et "A bas la réforme Fontanet" constitue un sérieux avertissement pour le ministre : en aucun cas, les étudiants ne sauraient se satisfaire de très vagues promesses d'arrangements.

Dans ce sens, cette journée d'action ne constitue qu'une étape dans la poursuite du mouvement des prépas.

L'UNEF entend et elle l'a fait, jusqu'à présent, favoriser rapidement un élargissement de l'action et appelle tous ses comités d'action prépas de provence à entrer en lutte jusqu'à la satisfaction de leurs revendications.

COMMUNIQUE N° 38 ACTIONS EN ARCHITECTURE

A la suite de l'annulation du décret Duhamel par le conseil d'Etat, une délégation d'élus UNEF et non syndiqués des Unités pédagogiques d'architecture de Paris et de province a été reçue au ministère des Affaires culturelles le 6 février 1974.

- la convocation d'une conférence inter-U.P. comportant une représentation paritaire d'étudiants et d'enseignants de chaque U.P. et de représentants du ministère pour engager une discussion sur la forme et le contenu du futur enseignement de l'architecture qui se concrétisera par l'élaboration d'un nouveau décret et la réunion du Conseil Supérieur de l'enseignement de l'architecture.
- la convocation rapide de ce même conseil.
- une prise de position officielle du ministère des affaires culturelles couvrant l'enseignement actuel de toutes les unités pédagogiques (U.V. et diplômes décernés en attendant le nouveau décret).

Selon les promesses faites à la délégation, cette demande doit être suivie de prises de positions écrites du ministère sous lesquelles les étudiants des U.P. mettront en oeuvre tous les moyens nécessaires à l'aboutissement de leurs revendications.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 40 SUCCES DE LA MANIFESTATION PARISIENNE DES IUT ET TS DU 7 FEVRIER .

Une manifestation des étudiants en IUT de la région parisienne a eu lieu cet après-midi à 15 heures, à l'appel de la coordination parisienne sur proposition de l'UNEF.

Elle a rassemblé sous les banderolles des IUT de la région parisienne et de leur CA - UNEF, plus d'un millier d'étudiants qui exigèrent avec enthousiasme des "négociations pour nos diplômes", "DUT, BTS reconnus", "Un diplôme, un métier, reconnaissance du DUT".

Une délégation des étudiants en IUT a été reçue au ministère du travail.

Au cours de l'entrevue, le représentant du ministère a dû admettre le bien fondé des revendications posées, et la possibilité qu'a le gouvernement d'intervenir pour que commence à être résolu le problème de la reconnaissance du DUT et du BTS.

La délégation des étudiants en IUT se rendra ensuite au CNFF dont la responsabilité en la matière est essentielle.

L'UNEF appelle les étudiants en IUT à poursuivre l'action et à l'étendre en province, sous les formes les plus massives et en liaison avec les organisations de travailleurs pour faire reculer le gouvernement et le patronat.

CHILI... NON A L'AMBASSADEUR FASCISTE

Hier, le président de la République a accueilli l'ambassadeur de la junte chilienne.

Par ce geste, le pouvoir, après son refus de condamner le putsch criminel de Pinoché et de ses complices, apporte son soutien officiel à un régime qui a supprimé toutes les libertés, assassiné des milliers de démocrates, emprisonné des dizaines de milliers d'antifascistes chiliens.

Une telle attitude ne peut que susciter la colère de tous c'est pourquoi l'U. N. E. F. appelle les étudiants à participer massivement à la manifestation unitaire de protestations du vendredi 22 février à l'appel de la C. G. T. et des partis de gauche, et à renforcer l'action de solidarité avec les démocrates et les antifascistes chiliens.

Fait à Paris, le 21 Février 1974.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 45 : SUCCES DES SIT-IN DU 20 FEVRIER A L'APPEL DES CA U.N.E.F.

A l'appel de l'UNEF, les étudiants ont manifesté aujourd'hui dans la plupart des villes universitaires contre la réforme Fontanet, contre la hausse des tickets de restaurants universitaires pour le maintien et l'extension des équivalences pour les étudiants en classe préparatoires, la reconnaissance des diplômes d'IUT dans les conventions collectives, ainsi des sit-in regroupant plusieurs centaines d'étudiants se sont déroulés devant les rectorats, notamment à Lyon, Nancy, Aix, Toulouse, Bordeaux. A Paris, le sit-in devant la Sorbonne a regroupé un millier d'étudiants. Cette journée fait suite aux actions menées sur les questions des restaurants universitaires dans les IUT et les classes préparatoires.

Alors que l'action se poursuit dans ces différents secteurs notamment avec la grève des IUT de Toulouse et de Montpellier, cette journée nationale de sit-in démontre l'ampleur du mécontentement suscité par les mesures du Plan Fontanet et la volonté des étudiants d'aboutir sur leurs revendications. Elle marque le mot d'ordre national lancé par l'UNEF et constitue la première riposte d'ampleur nationale contre cette réforme.

L'UNEF appelle les étudiants à développer l'action en préparant dans chaque amphithéâtre et chaque faculté la journée nationale d'action, et de grèves et de manifestations du 28 février. Elle appelle les étudiants à manifester à Lille le 22 février, le 1er mars à Nancy à l'occasion de la venue dans ces villes du ministre de l'Education Nationale,

Le mercredi 20 février, journée nationale de sit-in des étudiants devant chaque Rectorat à l'appel de l'UNEF constitue une nouvelle étape dans la lutte des étudiants, notamment ceux d'IUT et de prépas, pour la satisfaction de leurs revendications, un coup d'envoi de la mobilisation des étudiants dans tous les secteurs de l'Université, un premier coup de semance d'ampleur à l'égard du ministre Fontanet au moment même où son avant-projet de loi sur la Réforme du Second degré est prêt.

A ce jour, les démarches du Bureau national de l'UNEF auprès du ministère de l'Education Nationale, du Conseil national des Oeuvres Universitaires et du CNPF sont toujours sans réponse.

En conséquence, l'UNEF appelle tous les étudiants à faire du 28 FÉVRIER une journée nationale d'action et de mobilisation alors que se déroule conjointement la réunion du CNESEI et du Conseil supérieur de l'Education nationale qui doivent se prononcer sur le projet de réforme de monsieur Fontanet.

Dès aujourd'hui, elle invite les étudiants à intensifier la lutte dans chacun des secteurs de l'Université.

Le 28, les étudiants en IUT se rassembleront à Paris, devant le siège du CNPF en province devant les chambres patronales locales, pour exiger la reconnaissance de leur diplôme.

Les étudiants des classes préparatoires, tiendront le 28 février au lycée St Louis à Paris des Etats Généraux pour le rétablissement et l'extension des équivalences et se rendront en délégation dans l'après-midi au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Les étudiants en Education Physique et Sportive (EPS) feront du 28 une étape dans la préparation de la " Marche du 8 Mars " sur Paris. A Paris ils se rassembleront devant le Rectorat.

Les étudiants en Architecture pour obtenir la validation de leur diplôme se rendront en délégation au CNESEI à Paris et devant les préfetures en Province.

Les étudiants en CAPES et en AGREG se rassembleront en assemblée générale à la Sorbonne et se rendront en délégation au CNESEI pour exiger le doublement des postes aux concours.

Ce sont des réponses concrètes et précises que les étudiants attendent de Monsieur Fontanet, des améliorations immédiates dans chacun des secteurs de l'Université, et non une réforme qui n'a d'autre objectif que d'aggraver encore la sélection sociale rendant plus incertain l'avenir de chacun.

Dans le domaine des débouchés, on peut s'attendre à une diminution progressive des deux tiers (3.000 au lieu de 9.000) du nombre de postes mis au concours du CAPES et de l'agrégation, et à une chute immédiate de l'ensemble des postes mis aux différents concours de recrutement.

Toutes ces orientations sont contraires à celles du rapport Paulian sur la formation des maîtres, dont le Ministère n'a tenu aucun compte.

Enfin cette réforme vise, sous couvert d'autonomie des établissements, à faire supporter plus lourdement les charges des dépenses d'éducation aux collectivités locales et aux familles.

C'est pourquoi l'UNEF et le SNES, appellent les enseignants et les étudiants à expliquer et à dénoncer le caractère et les conséquences nocives du projet de réforme Fontanet. Ils décident d'unir leurs efforts pour développer une grande campagne de masse s'adressant à toutes les parties concernées, pour démystifier la réforme, apporter et exiger des solutions réelles aux problèmes des enseignements secondaire et supérieur.

Le SNES apporte tout son soutien aux étudiants en lutte pour la satisfaction de leurs revendications, en particulier aux élèves des classes préparatoires et des I.U.T.

L'UNEF prendra sa place dans la recherche commune de solutions, notamment en participant aux assises départementales et académiques et aux Etats Généraux pour la démocratisation des enseignements du second degré.

Paris, le 21 Février 1974

UNEF - INFORM UN OUTIL PERMANENT !

ABONNE TOI! FAIS ABONNER!

Etant données les responsabilités nouvelles qui incombent à notre syndicat et donc à chacun de ses membres nous ne pouvons plus nous permettre de laisser nos camarades sans informations, sans moyens de réflexion pour le développement de l'action à mener .

U.N.E.F. - INFORM a pour tâche de remplir cela. C'est pour quoi nous te proposons de t'abonner et de faire abonner les camarades qui travaillent avec toi .

OBJECTIF: 1.000 POUR PAQUES

Abonnement de CA ou d'AGE

VILLE:

C.A. ou Ville:.....

Adresse (et nom s'il y a lieu):.....

Nombre d'exemplaires:.....

Versement: 25 Frs x exemplaires = Francs

Abonnement individuel:

ville:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

C.A.:..... Etudes:.....

Responsabilité:.....

Versement: 25 francs